

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU MERCREDI 20 JANVIER 2016

SEANCE OUVERTE A 20 H. 00

Présents :

M. José NODA GONZALEZ, Président

Mmes Nathalie HENRIOD, Dominique HOWALD, Irène MAIO, Véronique MOULLET
BOUCHARDY, Edith ZBINDEN DUVILLARD

MM. Bertrand FUMEAUX, Jonathan CHRISTIN, Philippe ELTSCHINGER, Hamidou HAMA,
Livio LANZA, Yannick NOVELLE, André PHILIPP, conseillers

Exécutif :

M. Dominique NOVELLE, maire
Mme Christine RAMBACH, adjointe
M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Procès-verbal :

Mme Véronique DUPERRIER, secrétaire communale

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE
- II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS
- IV. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

* * * * *

Le président, Monsieur NODA GONZALEZ, ouvre la séance à 20 h. 00. Il souhaite la bienvenue à tous les conseillers et les remercie pour leur présence.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE

Le président demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires ou des remarques.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, le président demande aux conseillers de bien vouloir approuver ce procès-verbal. **9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention, Monsieur Y. NOVELLE, absent lors de la dernière séance.**

20 h. 03 : Arrivée de Madame HENRIOD

II. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Le président demande si des présidents(es) de commission ont des rapports à commenter au Conseil.

Madame HOWALD dit que la commission « Sécurité » s'est réunie le lundi 18 janvier 2016. Les commissaires ont entendu le commandant a.i. de la Compagnie des sapeurs-pompiers, Monsieur Arthur SCHNEIDER. Ce dernier leur a parlé de la séance des pompiers, à laquelle Madame HOWALD assistait, et qui a traité de plusieurs sujets, entre autres des gardes de salles.

Madame HOWALD informe les conseillers que rien de spécifique n'est ressorti de cette commission, et qu'aucune solution n'a été trouvée. Il faudrait maintenant discuter de ce sujet avec la commission des bâtiments.

Le président demande si d'autres commissions se sont réunies. Cela n'étant pas le cas, le président passe au point suivant de l'ordre du jour.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le président donne la parole au maire pour trois communications.

Caissette du journal « 20 minutes »

Le maire informe les personnes présentes que la caissette du journal « 20 minutes » a été supprimée, cela depuis le lundi 18 janvier 2016. Après informations prises auprès du journal, il s'avère que c'est une décision de la direction, mais il n'y a pas de raison concrète à cette suppression. D'autre part, après un sondage effectué auprès des autres communes de la Champagne, et selon les réponses reçues, ces dernières n'ont pas, n'ont plus ou n'ont jamais voulu ce journal sur leur commune.

20 h. 05 : Arrivée de Monsieur HAMA

Travaux à effectuer sur la Colline aux Oiseaux

Le maire rappelle que le Conseil municipal avait voté, l'automne dernier, une délibération d'un montant de CHF 750'000.00 pour effectuer les travaux de réfection des collecteurs par chemisage sur la Colline aux Oiseaux. Le délai référendaire étant arrivé à son terme sans opposition, les travaux vont pouvoir débuter à la fin du mois. Le maire dit que la Colline aux Oiseaux risque d'être un peu perturbée, mais la route ne subira pas de travaux de génie civil car toutes les interventions se feront par les cheminées des collecteurs. En ce qui concerne la régulation du trafic, elle se fera à la palette.

Le maire dit qu'il ne devrait pas y avoir de grosses nuisances pour les habitants.

Réponse à la demande de Monsieur LANZA concernant la taxe de CO² sur l'Usine des Cheneviers

Le maire dit qu'il s'est renseigné auprès du directeur des Cheneviers. Cette information concerne directement les Cheneviers car ces derniers ont signé une convention avec la Confédération concernant les émissions de gaz. Il remet à Monsieur LANZA un article en rapport avec ce sujet. Il précise d'autre part que la commune ne bénéficiera pas de cette réduction.

Le président donne la parole à Monsieur APOTHELOZ pour une communication.

Test des sirènes

Il informe les conseillers que l'essai des sirènes d'alarme sur le plan national aura lieu le mercredi 03 février 2016 dès 13h.30. Une information a été mise sur le site internet de la commune. Le président donne la parole à Madame RAMBACH pour deux communications.

LRDBHD - Nouvelle loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement
Madame RAMBACH informe les conseillers que cette nouvelle loi a pris effet au 1^{er} janvier 2016 et concerne toutes les demandes d'autorisation pour les manifestations. Auparavant, il fallait passer par un guichet unique au niveau cantonal, et les communes n'avaient qu'un préavis à donner. Ils ont maintenant jugé que les communes avaient les compétences pour gérer ces délivrances d'autorisations, raison pour laquelle cette tâche a été donnée aux communes. L'Exécutif va réfléchir et élaborer un projet de règlement concernant les émoluments qui seront à percevoir pour cette nouvelle tâche. L'Exécutif reviendra devant le Conseil municipal dès que ce document sera prêt.

Madame RAMBACH rajoute que cette information sera mise sur le site internet de la commune.

Plaques de chocolat

Pour bien débiter l'année, Madame RAMBACH remet à chaque conseiller une plaque de chocolat. Elle signale que ces dernières ont été achetées par la commune au « Club en fauteuil roulant Genève » qui a fêté ses 25 ans en 2015, et qui organisait sa vente annuelle de solidarité à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées.

IV. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

Demande de Monsieur LANZA

Il voulait savoir s'il y avait un retour ou des informations concernant la proposition d'organiser un marché dans la commune. Madame RAMBACH lui répond que cette proposition sera étudiée lors de la prochaine séance de la commission « Culture et manifestations ». Aucune date n'a encore été agendée, les membres de la commission vont en discuter à la fin de cette séance.

Le président de la commission en parlera aux conseillers lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Question de Monsieur CHRISTIN

Il aimerait connaître le nom de l'entreprise qui va effectuer les travaux de réfection des collecteurs sur la Colline aux Oiseaux, ainsi que la durée de ces derniers. Monsieur D. NOVELLE lui répond que c'est l'entreprise SCRASA qui a remporté ce lot par le biais des marchés publics. Si les conditions météorologiques sont bonnes, et si tout se déroule comme prévu, la durée des travaux devrait être de trois mois maximum. Monsieur D. NOVELLE rappelle que le montant que le Conseil a voté au mois de novembre 2015 prévoit également une certaine somme (environ CHF 50'000.00) pour les imprévus, surtout s'il devait y avoir des interventions chez des privés.

Remarque de Monsieur Y. NOVELLE

Il a remarqué qu'il y avait pas mal de dégâts à différents endroits dans la patinoire de Inline. Il aimerait savoir si des travaux sont prévus, et à quel moment ils seront réalisés. Monsieur D. NOVELLE répond que certains de ces dégâts ont été faits intentionnellement par un joueur d'une équipe adverse lors d'un match du championnat, d'autres proviennent du puck, et d'autres encore d'un ballon de football qui serait arrivé sur le banc des joueurs de pénalités. Un devis a été demandé pour toutes ces réparations, et ce dernier se monte à environ CHF 8'000.00. Monsieur D. NOVELLE informe les conseillers qu'un dossier a été ouvert auprès de la Bâloise Assurances, avec des photos à l'appui.

D'autre part, Monsieur D. NOVELLE précise que le plexiglas qui est posé actuellement est d'une épaisseur de 4 mm. Il sera remplacé par du 6 mm. Il dit qu'il a aussi été évoqué de tout mettre en bois ou en tôle, pour plus de solidité, mais cela ne correspond pas à ce qui était voulu, à savoir

avoir des matériaux transparents pour ne pas alourdir la zone et garder une vision d'ensemble de cette zone sportive.

Etant donné qu'il y a eu des déprédations volontaires, Madame HENRIOD demande si ce ne serait pas à l'équipe responsable de payer les dégâts. Monsieur D. NOVELLE répond que ce sera le cas. Il a leurs coordonnées.

Remarque de Monsieur LANZA

En ce qui concerne les panneaux d'affichage pour les votations qui se trouvent devant la salle polyvalente, il aimerait savoir s'ils vont rester sur place, car cela n'est pas très joli. Monsieur D. NOVELLE répond que ces panneaux étaient auparavant entreposés dans le petit cabanon qui se trouvait dans le préau de l'école. Celui-ci ayant été supprimé lors des récents travaux, il faut maintenant retrouver un endroit approprié pour mettre ces panneaux qui sont lourds et encombrants, ce d'autant plus qu'ils sont recto-verso. Un projet de réfection du tennis club va bientôt être présenté aux conseillers, et celui-ci contiendra un petit réduit dans lequel ces panneaux, ainsi que du matériel communal, pourraient être rangés. A voir.

Deux remarques de Monsieur Y. NOVELLE

- Les barrières en bois qui se trouvent le long du chemin de Mussel, en face de la salle polyvalente, sont dans un piteux état. Il aimerait savoir si quelque chose va être fait pour remédier à ce problème. Monsieur D. NOVELLE répond qu'il demandera à Monsieur SCHNEIDER, employé communal, de les remettre en état.
- En ce qui concerne les travaux qui vont devoir être effectués sur la rue du Vieux-Four suite à l'incident qui s'était déroulé avec un tracteur, Monsieur Y. NOVELLE demande si ces derniers ne pourraient pas faits en même temps que la prochaine construction qui va avoir lieu au chemin de Chaurion. Monsieur D. NOVELLE répond que l'on ne sait pas quand vont démarrer ces travaux.

Remarque de Monsieur FUMEAUX

En se promenant, il a remarqué qu'il y a toujours beaucoup de débris le long de la route qui mène à l'Usine des Cheneviers, ainsi que dans les champs. Il demande ce qui pourrait être fait pour remédier à ce problème. La commune pourrait-elle demander aux Cheneviers de faire quelque chose. Monsieur D. NOVELLE répond que ce ne sont pas eux, mais plutôt les communes ou les privés qui amènent des débris à l'usine d'incinération, et qui ne mettent pas les filets sur leurs camions. D'autre part, il informe les conseillers que tous les lundis matin, un collaborateur des Cheneviers part de Bernex, à pied, et fait le chemin jusqu'à l'usine pour ramasser à la pincette les débris qui traînent au bord de la route.

Question de Monsieur PHILIPP

Il aimerait savoir si la commune a de nouvelles informations concernant l'arsenal. Monsieur D. NOVELLE répond que c'est un projet qui est toujours d'actualité, mais il va maintenant dépendre du résultat de la votation du 28 février (initiative du GSSA qui est contre le projet de déménagement de l'armée en raison du coût des travaux d'aménagement des trois sites de remplacement (Mategnin, Epeisses et Aire-la-Ville). En contrepartie de ce déménagement, le GSSA oublie que l'Etat va construire sur le site des Vernets mille cinq cents logements pour notre population).

Monsieur CHRISTIN précise aussi que le projet de l'arsenal qui avait été présenté à la population a été quelque peu modifié depuis. Monsieur D. NOVELLE confirme ces propos, et rajoute que ce projet aura moins d'emprise sur la zone agricole.

Monsieur D. NOVELLE dit qu'il faut maintenant attendre le résultat de la votation. Il informe les conseillers que l'Exécutif va inviter Monsieur Jérôme FELLELY, directeur de l'OCPPAM, afin que ce dernier puisse leur présenter le projet. L'Exécutif reviendra ensuite devant le Conseil pour leur en parler en détail.

La séance est levée à 20 h. 30.